

Rodelle respecte de la laïcité : le maire J.-M. Lalle plaide « la maladresse »

■ La bénédiction du club-house de l'Avenir sportif de Saint-Julien-de-Rodelle avait provoqué l'ire de la LDH, de la Maison de la laïcité et de la Libre Pensée. L'édile de la commune retrouve aujourd'hui une situation « apaisée » sur sa commune.

Jean-Michel Lalle en par- le encore avec émotion. L'élu plaide « la maladresse » et « la bonne foi » : « Jamais au cours de mes différents mandats, et depuis plus de trente ans, je n'ai manqué aux grands principes républicains, que je défends avec ardeur », renchérit le maire de Saint-Julien-de-Rodelle.

La semaine dernière, les dirigeants de l'Avenir sportif de Saint-Julien-de-Rodelle et la municipalité ont fait parvenir aux habitants une invitation pour l'inauguration de leur club-house. Jusqu'ici, rien d'anormal. Sauf que le père Aurélien de Boussiers, après la messe en l'église de Sainte-Eulalie, était convié à bénir l'édifice.

L'invitation a provoqué une vive réaction de la fédération aveyronnaise de la Libre Pensée, de la Ligue des droits de l'Homme et de la Maison universelle de la laïcité (MUDLL12). Ces associations ont dénoncé une atteinte à la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État.



Conviée à l'inauguration, la Région a décliné l'invitation. Face au tollé, et très rapidement, le maire de Saint-Julien-de-Rodelle fait marche arrière.

« Quelques nuages qui se sont vite dissipés »

« J'ai immédiatement compris mon erreur, avoue Jean-Michel Lalle. J'ai peut-être voulu faire plaisir aux membres du club, c'est peut-être ma seule faute. Pourtant la décision était prise devant le conseil municipal, et rien n'avait été dit à cette occasion. »

En effet, les dirigeants du club

ont voulu organiser cette cérémonie pour rendre hommage à plusieurs jeunes du village, disparus dans de tragiques circonstances. Pour ne pas « jeter de l'injure sur le feu », Jean-Michel Lalle, au vu du contexte, a préféré ne pas « donner d'interview ».

« Les choses se sont finalement apaisées, confie-t-il. Au moment de l'inauguration, j'ai pu discuter avec les représentants d'associations. Tout s'est bien passé. Comme je l'ai dit lors de mon discours : "Il y a eu quelques nuages mais qui se sont vite dissipés". »

Pour Pierre Guion, secrétaire de

La bénédiction du club-house a finalement été annulée. Samedi, lors de l'inauguration de l'édifice les représentants de la LDH, de la MUDLL12 étaient présents.

Repro CP

la Maison universelle de la laïcité, le problème n'est pas l'organisation d'une cérémonie d'hommage, mais plutôt qu'elle soit « religieuse ».

« La laïcité est souvent mal comprise »

« Le fait qu'elle soit associée avec l'inauguration d'un édifice financé par les pouvoirs publics est incompatible avec la loi de 1905, explique Pierre Guion. Encore une fois, cette loi sur la laïcité n'est en rien dirigée contre les religions, et encore moins contre les membres du club de football. Mais elle contraint au contraire

leur existence et leur cohabitation. » Avant d'assurer : « C'est la première fois que j'ai connaissance de ce genre de cas en Aveyron. Mais c'est le signe d'un certain traditionalisme, une prégnance de la religion en Aveyron ».

Solange Rioux, présidente de la fédération aveyronnaise de la Libre Pensée, rejoint le discours de Pierre Guion. Mais précise : « Si ce genre de cas est inexistant en Aveyron, ailleurs en France, des faits similaires se sont produits. Par exemple, dernièrement à Pau, un édifice public a reçu la bénédiction de l'Église. »

Pour la présidente de l'antenne départementale de la Libre Pensée, cette maladresse de l'élu de Saint-Julien-de-Rodelle illustre « une méconnaissance générale de ce qu'est la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État ». « La laïcité est souvent mal comprise, poursuit-elle. Mais il existe, par exemple des décorums républicains pour les cérémonies, les chartes de la laïcité sont là pour rappeler les principes fondamentaux. » Les deux responsables d'association ont tenu à être présents lors de l'inauguration du club-house. Ils ont pu échanger, discuter, confronter aussi leurs points de vue.

« Cette décision n'a pas été simple à accepter pour certains, glisse Pierre Guion. Mais elle a été nécessaire pour renforcer le vivre ensemble. »